

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	019
		ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_065-DE
		7.1.2
		Compte de gestion

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

5

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

Objet : Budget Communal - Proposition d'approbation du Compte de Gestion 2023

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Madame l'Adjointe au Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'examen du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif. Etabli par le Comptable public de la Collectivité, il retrace tous les mandats et les titres effectués par la Commune.

1- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_065-DE

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023	
RECETTES	2 486 572,23
DEPENSES	3 196 286,76
RESULTAT de l'exercice	- 709 714,53
DEFICIT REPORTE de N-1	-64 161,38
RESULTAT A REPORTER SUR BP 2024	-773 875,91
RAR 2023 RECETTES	853 436,28
RAR 2023 DEPENSES	389 641,14
RESULTAT RAR 2023	463 795,14
RESULTAT GENERAL	-310 080,77

Le résultat de clôture de la section d'investissement, intégrant les résultats antérieurs et le solde des restes à réaliser, présente un déficit de 310 080,77 €.

LES DEPENSES

		Prévu 2023	Réalisé 2023	Réalisation %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		64 161,38	64 161,38	100,00%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	64 161,38	64 161,38	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		202 308,00	116 045,91	57,36%
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	10 000,60	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	20 536,70	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	175 743,00	68 188,79	
2152	Installations de voirie	26 565,00	17 319,82	
041 - Opérations patrimoniales		1 251 039,97	1 251 039,97	100,00%
2115	Terrains bâtis	30 794,87	30 795,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	25 630,38	25 630,38	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	17 073,82	17 073,77	
21311	Hôtel de ville	3 600,00	3 600,00	
21312	Bâtiments scolaires	723 826,25	723 826,24	
21318	Autres bâtiments publics	145 712,39	145 712,39	
21318	Autres bâtiments publics	5 700,04	5 700,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	16 740,72	16 740,72	
2138	Autres constructions	92 399,32	92 399,29	
2151	Réseaux de voirie	13 408,80	13 408,80	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	22 575,60	22 575,60	
2161	Œuvres et objets d'art	4 000,00	4 000,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 839,83	2 839,83	
2188	Autres immobilisations corporelles	122 847,39	122 847,39	
2313	Constructions	23 890,56	23 890,56	
16 - Emprunts et dettes assimilées		454 000,00	452 879,44	99,75%
1641	Emprunts en euros	454 000,00	452 879,44	
20 - Immobilisations incorporelles		87 131,40	30 705,72	35,24%
2031	Frais d'études	87 131,40	30 705,72	

204 - Subventions d'équipement versées		Envoyé en préfecture le 29/03/2024	7 000,00	45,88%
20422	Privé - Bâtiments et installations	Reçu en préfecture le 29/03/2024	00,00	
21 - Immobilisations corporelles		Publié le	1 292 780,31	60,78%
2111	terrains nus	ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_065-DE		
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	12 611,70
21311	Hôtel de ville		420 185,82	418 161,02
21318	Autres bâtiments publics		449 674,00	433 637,78
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		772 040,55	81 718,02
2151	Réseaux de voirie		102 616,80	145 754,40
2152	Installations de voirie		99 160,00	7 573,32
21534	Réseaux d'électrification		23 987,00	0,00
21538	Autres réseaux		30 000,00	20 990,23
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		71 397,10	40 537,31
2161	Oeuvres et objets d'art		0,00	27 680,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		14 599,18	3 533,07
2184	Mobilier		0,00	2 637,36
2188	Autres immobilisations corporelles		126 157,60	96 869,30
23 -	Immobilisations en cours		40 000,00	35 327,76
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		40 000,00	35 327,76
454	compte tiers		50 000,00	13 607,65
454101	Mise en péril Rue de Sardac		50 000,00	13 607,65
	DEPENSES		4 284 158,80	3 260 448,14
				76,10%

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à 76,10 %, les dépenses réelles de l'exercice l'ont été à 65,01 % :

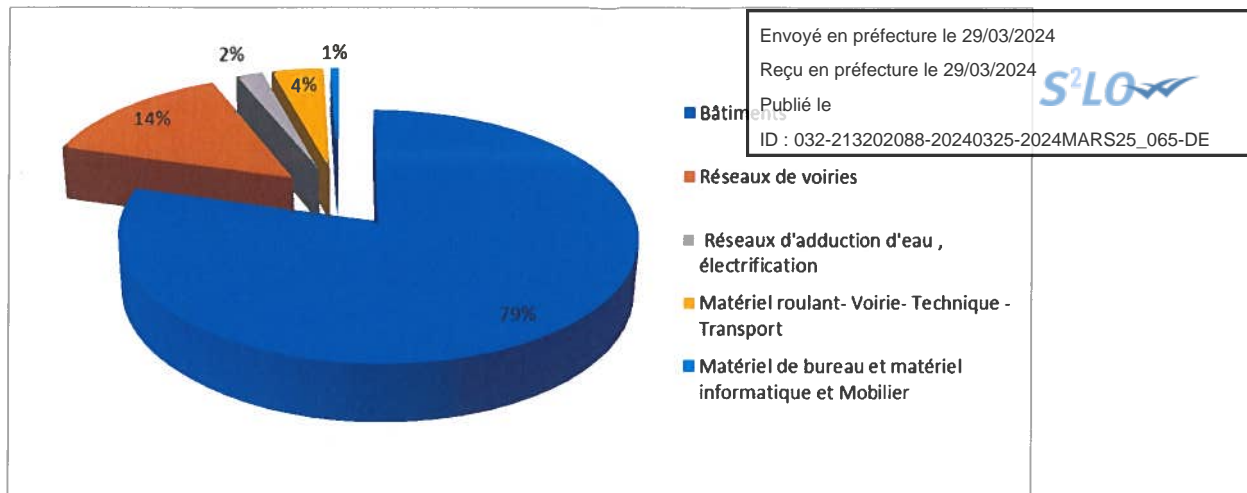
- Les dépenses du **chapitre 20** « immobilisations incorporelles » concernent essentiellement les études de Faisabilité de rénovation de la piscine.
- Au **chapitre 21** « immobilisations corporelles », les dépenses se sont élevées à 1 292 780,31 € TTC.

Les interventions ont porté principalement sur :

- la fin de la rénovation énergétique de la cantine
- la fin de la rénovation énergétique du cinéma
- le rempart du Carmel
- la rénovation énergétique des vestiaires de foot
- les matériaux pour la rénovation énergétique du CDL
- travaux de voirie suite aux intempéries
- divers matériels techniques, matériels pour la cantine

L'opération du city stade, a connu un démarrage en fin d'année avec la consultation des entreprises, les crédits ont donc été reportés.

Les dépenses de ce chapitre se répartissent comme suit :



- Les dépenses du **chapitre 23** « immobilisations en cours » concernent les avances à la commande publique « accessibilité et rénovation énergétique vestiaires et tribunes foot »

Il convient de souligner que les chapitres 21 et 23 s'élèvent à 635 527 € en 2022 et à 1 328 107 € en 2023, **les investissements ont donc plus que doublé sur l'exercice.**

Restes à réaliser

La majorité des dépenses prévues et non réalisées font l'objet d'un report sur le budget 2024 :

CHAPITRE 21		
Entreprise	OBJET	Montant
TRAVAUX PUBLICS	projet Art & Environnement Jardins Tolosa LOT 1	90 432,00 €
CARRERE	projet Art & Environnement Jardins Tolosa LOT 1	77 318,40 €
SUD OUEST PAYSAN	projet Art & Environnement Jardins Tolosa LOT 2	105 058,92 €
ORALU	Rénovation énergétique vestiaires stade de foot LOT 2 solde DGD	3 101,88 €
GCM GENIE CLIMA	Rénovation énergétique vestiaires stade de foot LOT 8	5 771,00 €
MONTIES BATIMEN	Rénovation énergétique vestiaires de foot LOT 1	4 152,00 €
SOCO	MISSION SPS VESTIAIRES FOOTBALL-RENOVATION ENERGETIQUE	354,00 €
SOCO	CT SOLIDITE+ACCESSIBILITE+SECURITE VESTIAIRES FOOTBALL - RENOVATION ENERGETIQUE	114,60 €
ARCHITECTES DID	MISE CONFORMITE ACCESSIBILITE ET RENOVATION ENERGETIQUE TRIBUNES ET VESTIAIRES STADE	2 194,51 €
RENOVERSO SARL	BC23/785 TRVX VESTIAIRES FOOT PORTE COUPE FEU CHAUFFERIE	2 640,00 €
SIDV SISCA	Centre de Loisirs rénovation LOT 4	6 600,00 €
SOCO	CT CENTRE DE LOISIRS CDL - RENQVATION ENERGETIQUE	2 434,80 €
FRD COORDINATIO	MISSIONS SPS ART ET ENVIRONNEMENT JARDIN TOLOSA	1 446,00 €
IES INGENIEURS	MISSION ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE BASSIN VERSANT FOISSIN	11 077,20 €
SYN ELEC TERRIT	REPLACEMENT LUMINAIRES QUARTIER BAGATELLE	6 294,23 €
ROCHETTE Hugues	OEUVRE D'ART - ART EN ENVIRONNEMENT JARDIN TOLOSA	19 000,00 €
BREVET NATHALIE	OEUVRE D'ART - ART ET ENVIRONNEMENT JARDIN TOLOSA	51 000,00 €
ALTRAD MEFRAN C	BC23/784 VITRINES D'AFFICHAGE PR CIMETIERE	651,60 €
TOTAL		389 641,14 €

LES RECETTES

Les recettes d'investissement, d'un montant de 486 572,23 €, réalisées à 58,04 %, et les recettes réelles ont connu un ta

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

486 572,23 € on 

ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_065-DE

	Prévu 2023	Réalisé 2023
021 - Virement de la section de fonctionnement	831 541,18 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00 €	303 955,26 €
041 - Opérations patrimoniales	1 251 039,97 €	1 251 039,97 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	646 354,92 €	639 364,77 €
13 - Subventions d'investissement	755 222,73 €	245 445,21 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	400 000,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	35 327,76 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	11 439,26 €
454201 - Mise en péril Rue de Sardac	50 000,00 €	0,00 €
Total général	4 284 158,80 €	2 486 572,23 €

● **Le FCTVA (10)**, d'un montant de 103 096 €, représente 4,15 % des recettes globales réalisées, et 11,07 % des recettes réelles.

● **les subventions perçues**, d'un montant de 245 445,21 €, représentent 9,87 % des recettes globales, et 26,35% des recettes réelles. Elles sont appelées au fur et à mesure de la réalisation des opérations.

● **l'emprunt prévu pour 2023** à hauteur de 400 000 € a été signé en décembre 2023 et débloqué en février 2024 compte tenu de la trésorerie, suffisante ; ce montant se trouve donc en *restes à réaliser* et fera l'objet d'un titre en 2024.

Restes à réaliser

Les subventions et recettes certaines non perçues font l'objet d'un report au budget 2024 :

Tiers	Objet	Montant
REGION	SUBVENTION RENOVATION ENERGETIQUE stade de foot	40 047,00 €
REGION	SUBVENTION CONSTRUCTION D'UN LOCAL AU STADE solde subvention accessibilité	7 759,46 €
REGION LEADER	Art et Environnement Jardins TOLOSSA	150 000,00 €
DRAC	ART et Environnement commande publique Œuvre	21 000,00 €
FONDATION PATRIMOINE	Restauration Remparts du Carmel	40 000,00 €
ETAT	Subvention Intempéries juin 2020 solde	3 364,00 €
ETAT	Subvention tribunes Foot solde subvention accessibilité	3 155,00 €
ETAT	Art et Environnement Jardin TOLOSSA	60 582,00 €
ETAT	SUBVENTION CITY Stade	18 441,00 €
ETAT	Schéma Directeur de rénovation et recensement Bâtiments communaux	13 333,00 €
ETAT	Elaboration d'un plan guide de mise en valeur du Bourg - Esplanade Jules de Sardac	3 333,00 €
ETAT	Subvention DSIL Centre de Loisirs	2 090,00 €
ETAT	DSIL Cantine	42 212,00 €
ETAT	Subvention tribunes Foot solde subvention DSIL	48 119,82 €
LA BANQUE POSTALE	Emprunt de 400000 taux fixe	400 000,00 €
TOTAL		853 436,28 €

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_065-DE

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	6 655 969,63
DEPENSES	6 130 064,31
RESULTAT de l'exercice	525 905,32
EXCEDENT REPORTE de N-1	716 739,18
RESULTAT A REPORTER SUR BP 2024	1 242 644,50

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 1 242 644,50 €, chiffre en légère hausse compte tenu de l'excédent reporté des années antérieures.

En revanche, on constate une nette diminution du résultat de l'exercice propre due à la stagnation des recettes réelles (+1.2%) et l'augmentation des dépenses (+3.3%).

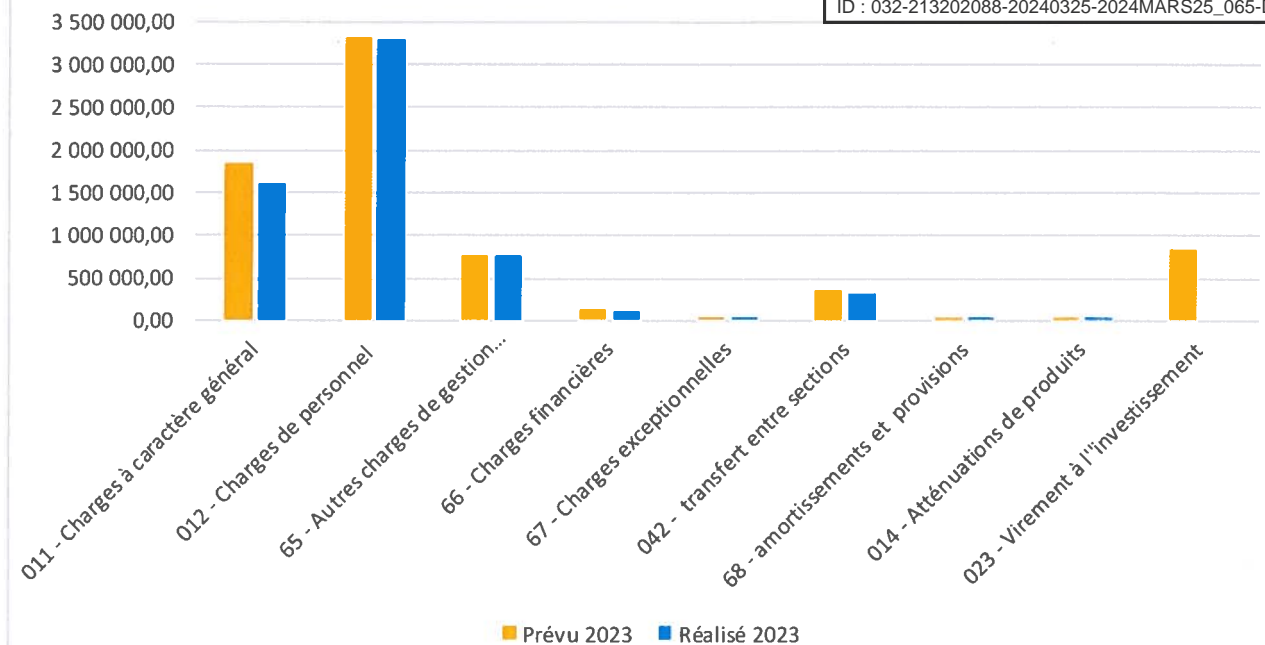
COMMUNE EVOLUTION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT								
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
RF	6 077 446,62	5 939 504,74	6 105 728,74	7 573 445,28	6 106 871,48	6 129 738,05	6 571 616,00	6 655 969,63
DF	5 625 335,17	5 612 388,09	5 793 596,96	7 232 894,01	5 707 124,45	5 541 498,02	5 934 024,18	6 130 064,31
EXCEDENT de l'exercice	452 111,45	327 116,65	312 131,78	340 551,27	399 747,03	588 540,03	637 591,82	525 905,32
EXCEDENT REPORTE de N-1	0,00	156 729,46	183 846,11	0,00	340 551,27	363 799,07	583 406,28	716 739,18
TOTAL	452 111,45	483 846,11	495 977,89	340 551,27	740 298,30	652 039,10	1 220 998,10	1 242 644,50

LES DEPENSES

	Prévu 2023	Réalisé 2023	% réalisation
011 - Charges à caractère général	1 852 419,00	1 604 561,36	86,62%
012 - Charges de personnel	3 313 255,00	3 302 577,26	99,68%
65 - Autres charges de gestion courante	756 257,00	754 837,98	99,81%
66 - Charges financières	113 200,00	110 465,12	97,58%
67 - Charges exceptionnelles	10 848,00	9 162,80	84,47%
042 - transfert entre sections	350 000,00	303 955,26	86,84%
68 - amortissements et provisions	25 600,00	25 532,53	99,74%
014 - Atténuations de produits	18 972,00	18 972,00	100,00%
023 - Virement à l'investissement	831 541,18	0,00	
TOTAL Dépenses	7 272 092,18	6 130 064,31	84,30%

Les prévisions de dépenses de fonctionnement ont été réalisées à 95,66 % hors écritures d'ordre.

Dépenses de Fonctionnement



011 - Charges à caractère général

011	Charges à caractère général	Prévu 2023	Réalisé 2023
60611	Eau et assainissement	62 000,00 €	71 358,57 €
60612	Énergie - Électricité	302 078,00 €	257 103,25 €
60621	Combustibles	75 000,00 €	48 063,18 €
60622	Carburants	50 000,00 €	49 369,52 €
60623	Alimentation	183 700,00 €	161 970,60 €
60624	Produits de traitement	8 150,00 €	18 017,19 €
60628	Autres fournitures non stockées	80 100,00 €	58 364,59 €
60631	Fournitures d'entretien	33 000,00 €	27 983,43 €
60632	Fournitures de petit équipement	102 044,00 €	76 913,60 €
60633	Fournitures de voirie	42 000,00 €	24 931,45 €
60636	Vêtements de travail	19 600,00 €	8 234,40 €
6064	Fournitures administratives	8 100,00 €	5 341,45 €
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	16 200,00 €	9 742,81 €
6067	Fournitures scolaires	10 500,00 €	10 517,48 €
6068	Autres matières et fournitures	41 000,00 €	40 559,35 €
611	Contrats de prestations de services	36 150,00 €	21 047,60 €
6132	Locations immobilières	186 400,00 €	182 001,00 €
6135	Locations mobilières	41 988,00 €	47 958,75 €
61521	Terrains	10 000,00 €	8 314,08 €
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	11 460,00 €	7 486,80 €
615231	Entretien et réparations voiries	31 000,00 €	18 538,06 €
615232	Entretien et réparations réseaux	16 000,00 €	3 752,54 €
61551	Matériel roulant	30 000,00 €	23 711,79 €
61558	Autres biens mobiliers	15 000,00 €	12 491,12 €
6156	Maintenance	77 730,00 €	79 631,20 €
6161	Assurance multirisques	24 670,00 €	24 664,94 €
6168	Autres primes d'assurance	11 222,00 €	11 218,55 €
617	Etudes et recherches	8 000,00 €	0,00 €
6182	Documentation générale et technique	4 393,00 €	5 111,42 €
6184	Versements à des organismes de formation	10 500,00 €	665,00 €
6188	Autres frais divers	20 400,00 €	15 795,75 €
6226	Honoraires	9 500,00 €	13 905,68 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00 €	2 525,10 €
6228	Divers	1 900,00 €	1 613,73 €
6231	Annonces et insertions	7 740,00 €	4 198,63 €
6232	Fêtes et cérémonies	75 929,00 €	68 785,82 €
6233	Foires et expositions	16 560,00 €	16 468,51 €

6236	Catalogues et imprimés	3	550,00 €	6 068,84 €
6237	Publications	11	308,00 €	19 932,00 €
6238	Divers	4	950,00 €	1 435,46 €
62417	Transports collectifs	24	700,00 €	24 135,01 €
6251	Voyages et déplacements	1		
6256	Missions		500,00 €	309,12 €
6257	Réceptions		500,00 €	136,40 €
6261	Frais d'affranchissement		8 800,00 €	6 277,68 €
6262	Frais de télécommunications		23 000,00 €	19 833,09 €
627	Services bancaires et assimilés		400,00 €	407,13 €
6281	Concours divers (cotisations...)		39 000,00 €	39 281,09 €
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)		5 820,00 €	6 376,37 €
6283	Frais de nettoyage des locaux		0,00 €	972,00 €
6284	Redevances pour services rendus		7 300,00 €	6 516,10 €
62875	Aux communes membres du GFP		2 300,00 €	863,00 €
62878	A d'autres organismes		0,00 €	1 028,52 €
6288	Autres services extérieurs		6 500,00 €	3 628,50 €
63512	Taxes foncières		25 492,00 €	25 300,00 €
63513	Autres impôts locaux		500,00 €	1 217,00 €
631	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		1 755,00 €	2 487,07 €
TOTAL			1 852 389,00 €	1 604 561,32 €

● **Au chapitre 011**, les « charges à caractère général » ont été réalisées à 86,62 % ; elles représentent plus de 27,76% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les principaux écarts se constatent sur des postes qui ont été particulièrement difficiles à évaluer en 2023. En effet, le cout des fluides et matières premières, ainsi que de l'alimentation a connu une forte hausse, dont l'impact était difficilement appréhendable. Par ailleurs, l'impact de l'amortisseur pour les dépenses d'électricité n'a réellement été connu qu'en fin d'année.

En ce qui concerne les réparations de la voirie, le programme n'a pu être réalisé dans son intégralité, de nombreux arrêts maladie ayant été à déplorer, mais aussi compte tenu du programme de festivités chargé.

012 - Charges de personnel

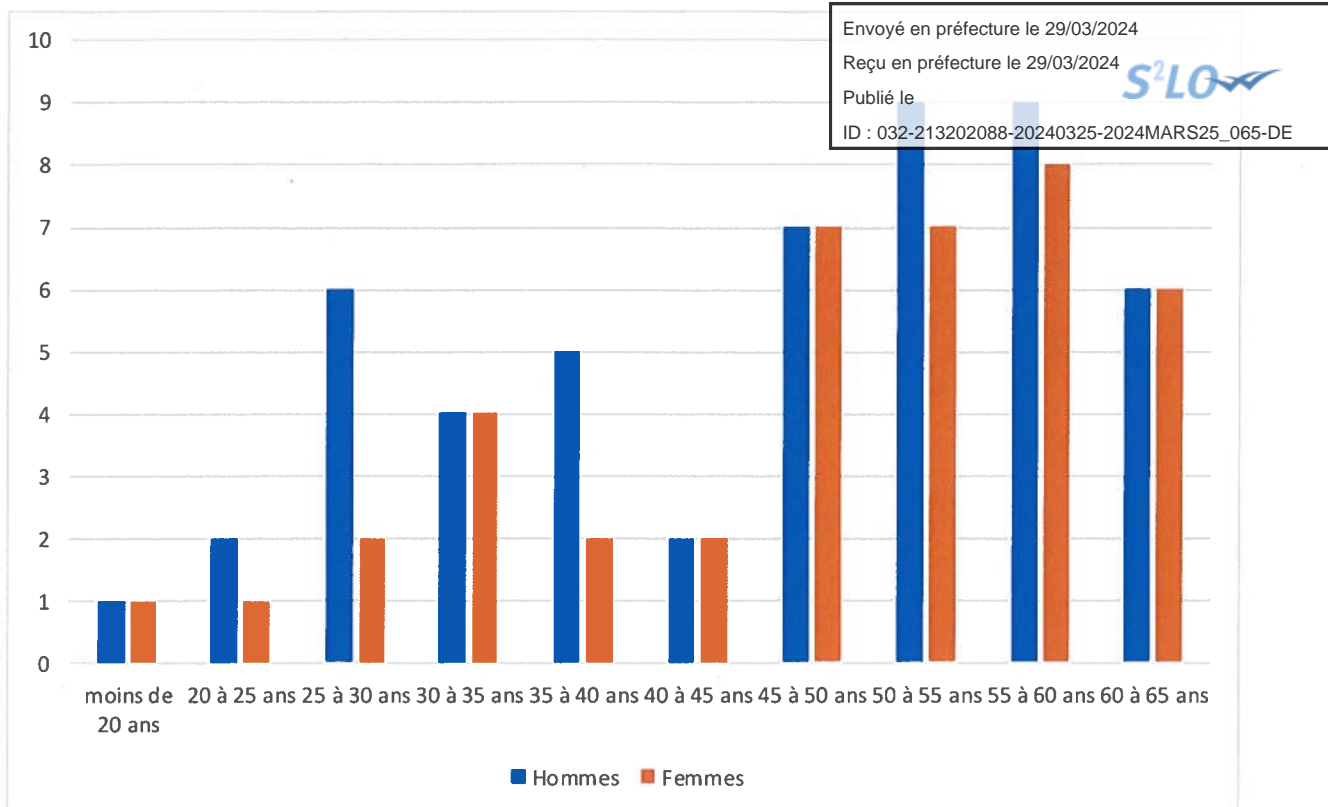
012	Charges de personnel et frais assimilés	Prévu 2023	Réalisé 2023
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00 €	3 304,50 €
6218	Autre personnel extérieur	4 800,00 €	4 800,00 €
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	50 998,00 €	50 380,40 €
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 893,00 €	5 960,15 €
64111	Rémunération principale	1 957 240,00 €	1 880 046,07 €
64131	Rémunérations	319 360,00 €	378 766,56 €
64168	Autres emplois d'insertion	22 222,00 €	28 732,93 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	355 177,00 €	373 163,86 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	513 130,00 €	494 063,76 €
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	13 835,00 €	16 371,61 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 100,00 €	46 243,74 €
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	5 000,00 €	5 919,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00 €	499,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00 €	14 175,86 €
6488	Autres charges	500,00 €	150,00 €
TOTAL		3 313 255,00 €	3 302 577,44 €

● **au chapitre 012**, les charges de personnel ont été réalisées à 99,69% ; elles représentent près de 56,68 % des charges réelles de fonctionnement.

A noter que ce chapitre est en augmentation de p
2023, compte tenu du remplacement presque en année
(Finances...), mais aussi de la revalorisation du point d'i
l'Etat mi 2023 et du versement de la prime exceptionnelle de fin d'année.

Structure du personnel communal (au 31/12/2023) dont personnel en disponibilité :

Grade	Nb d'agents	ETP	Homme	Femme	
Agents sans grade	19	17,65	13	6	
Adjoint administratif	3	2,57	0	3	
Adjoint administratif ppal 1° cl	8	7,8	0	8	
Adjoint administratif ppal 2° cl	2	1	0	2	1 dispo
Adjoint d'animation	3	2,2	0	3	
Adjoint d'animation ppal 2° cl	1	0,89	0	1	
Adjoint du patrimoine	1	1	0	1	
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	1	1	0	1	
Adjoint technique	14	10,21	12	2	2 dispo
Adjoint technique ppal 1° cl	8	8	6	2	
Adjoint technique ppal 2° cl	12	11,8	7	5	
Agent de maîtrise	7	7	7	0	
Agent de maîtrise principal	2	2	2	0	
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	4	3,6	0	4	
Attaché principal	1	1	0	1	
Educateur APS principal 1° cl.	1	1	1	0	
Gardien-Brigadier	1	1	1	0	
Rédacteur principal 1° cl.	1	1	1	0	
Rédacteur principal 2° cl.	1	0	0	1	1 dispo
Technicien ppal 1° cl.	1	1	1	0	
TOTAL	91	81,72	51	40	
Pour mémoire 2023	87	79,38	44	43	



65 – Autres charges de gestion courante

65	Autres charges de gestion courante	Prévu 2023	Réalisé 2023
6531	Indemnités d'Elus	78 668,00 €	78 999,68 €
6532	Frais de mission	1 000,00 €	1 054,04 €
6533	Cotisation de retraites	3 307,00 €	3 317,93 €
6534	Cotisations Sécurité Sociales- Parts Patronales	6 751,00 €	6 736,81 €
6535	Formation	2 000,00 €	0,00 €
6536	Frais de représentation du Maire	200,00 €	0,00 €
65372	Cotisations au fonds de financement	100,00 €	88,33 €
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00 €	5 076,34 €
6542	Créances éteintes	2 441,00 €	2 440,33 €
6553	Service d'incendie	135 000,00 €	134 776,13 €
65548	Autres contributions	132 900,00 €	129 166,88 €
6558	Autres contributions obligatoires	62 700,00 €	61 558,45 €
657361	Caisse des Ecoles	8 000,00 €	8 000,00 €
657362	CCAS	110 000,00 €	110 000,00 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	197 190,00 €	202 711,00 €
65888	Autres	10 000,00 €	10 912,06 €
TOTAL		756 257,00 €	754 837,98 €

● Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » s'élève à 754 837,98 € en 2023.

Y sont regroupés d'une part les indemnités des élus, et d'autre part les contributions et subventions versées par la Commune à divers organismes, en particulier

- la contribution au SDIS, en progression de plus de 8 % en 2023,
- la participation aux frais de fonctionnement des écoles privées,
- les subventions aux associations et aux caisses des écoles,

- notre participation au CCAS avec le remboursement des subventions reçues au titre de notre Maison France Service, p
- notre participation au syndicat des 3 vallées pour la fourrière animale, ainsi qu'au SIVOM pour l'entretien et des travaux de compte sur les chemins qui leur ont été transférés.

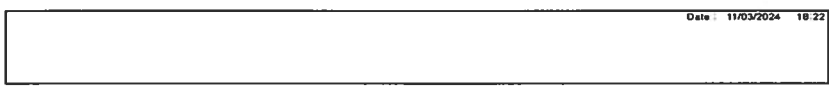
Ce chapitre a été réalisé à 99,81% ; il représente près de 13% des dépenses réelles de fonctionnement.

- Au chapitre 66 « Charges financières », la Commune a mandaté 110 465,12 € d'intérêts de la dette, dont ICNE.

EVOLUTION DES INTERETS D'EMPRUNTS	
ANNEE	MONTANTS
2018	98 657,87 €
2019	102 909,82 €
2020	93 577,22 €
2021	84 300,92 €
2022	81 737,85 €
2023	107 252,28 €

Les charges financières, compte tenu des taux variables très favorables sur la période, ont été orientés plutôt à la baisse.

Toutefois, les 3 emprunts à taux variable ou révisable restants ont été impactés par la hausse des taux à compter de 2023.

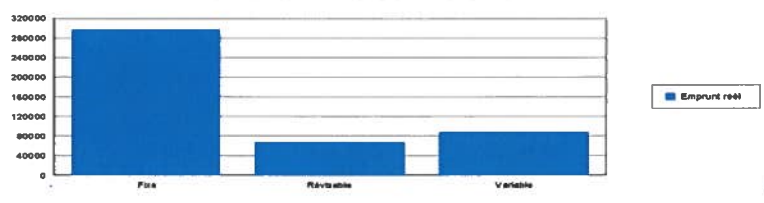


Graphique par nature de taux sur l'exercice 2023
 BUDGET COMMUNAL DE LECTOURE MAIRI - MAIRIE DE LECTOURE

Répartition du capital remboursé par nature de taux



Capital remboursé sur l'exercice



LES RECETTES

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

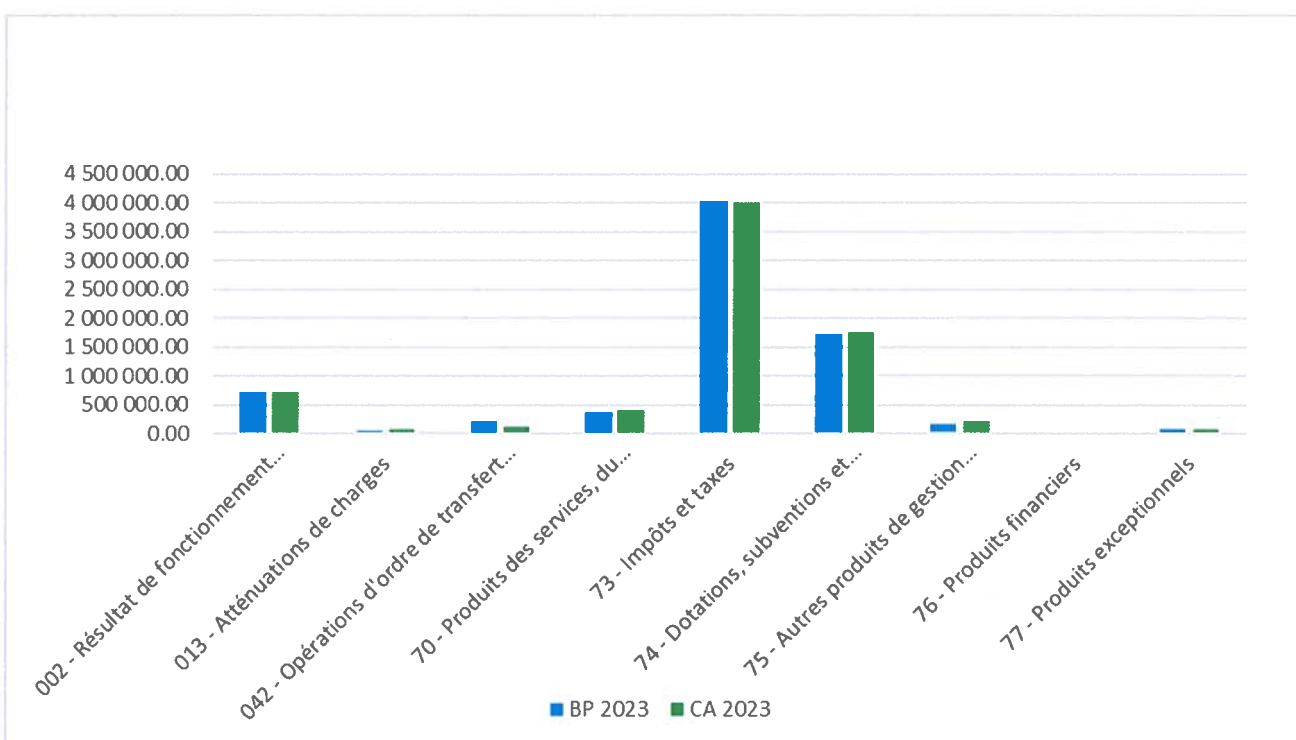


BP 2023

ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_065-DE

	BP 2023	CA 2023	%
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	716 739.18	716 739.18	100.00%
013 - Atténuations de charges	40 000.00	62 255.83	155.64%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	202 308.00	116 045.91	57.36%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	353 200.00	412 054.96	116.66%
73 - Impôts et taxes	4 019 687.00	4 014 000.71	99.86%
74 - Dotations, subventions et participations	1 706 627.00	1 770 012.75	103.71%
75 - Autres produits de gestion courante	162 331.00	217 256.68	133.84%
76 - Produits financiers	0.00	192.72	
77 - Produits exceptionnels	71 200.00	63 790.07	89.59%
TOTAL	7 272 092.18	7 372 348.81	101.38%

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à plus de 100 %, et à 102% hors opérations d'ordre de transfert.



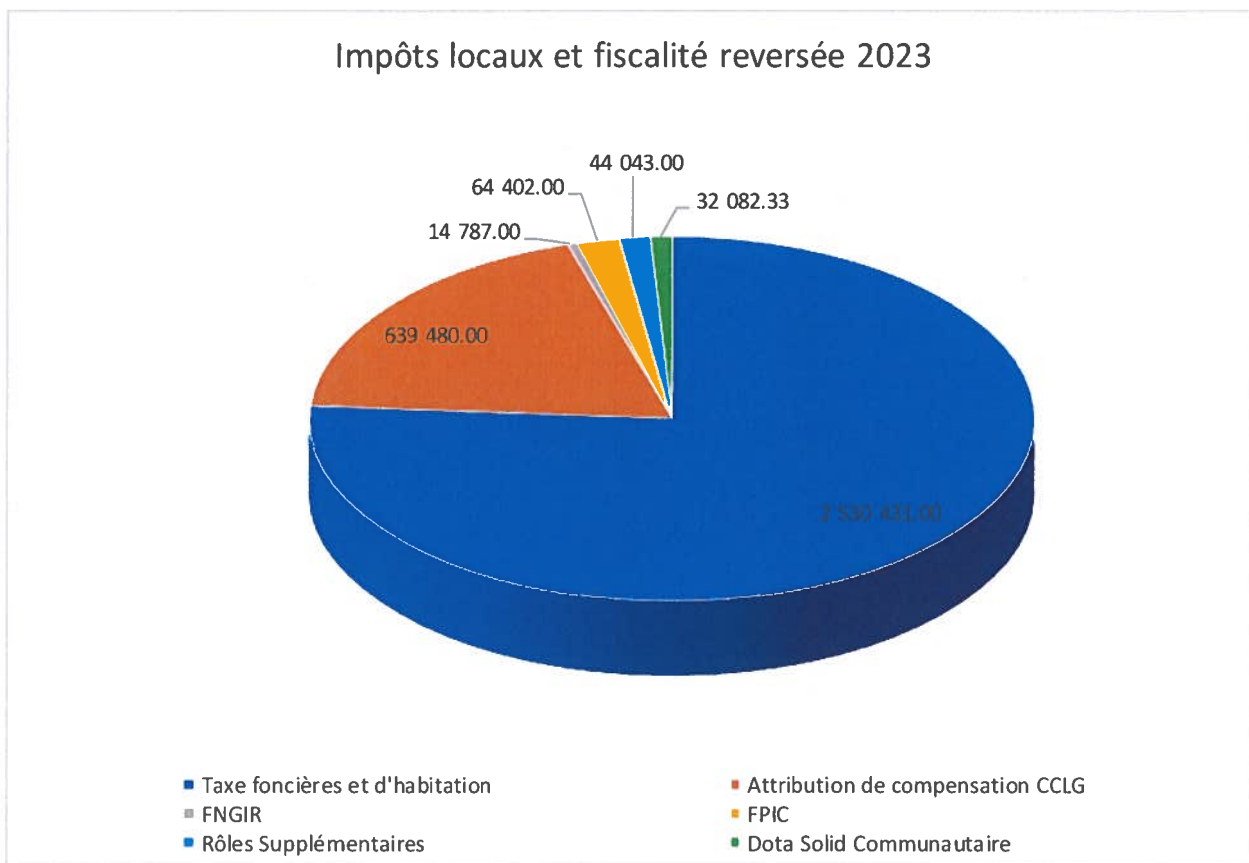
- Les recettes du **chapitre 13 « Atténuations de charges »** sont constituées des remboursements sur salaires.
- Au **chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »**, les recettes correspondent à la **valorisation des travaux en régie**.
- Au **chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses »**, les recettes effectives ont largement dépassé les prévisions (116,66%). Elles intègrent principalement redevances payées par les usagers au titre du Musée, de la Médiathèque, de la cantine ou du Centre de loisirs etc...
- Sur le **chapitre 73 « Impôts et taxes »**, le taux de réalisation s'élève à 99,86%.

Ces recettes enregistrent une hausse significative aux fortes recettes générées par le Casino, qui s'élèvent à

Par ailleurs, la fiscalité locale et reversée représente plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de 2023, soit un montant de 3 325 225,33 €.

Il convient de souligner la hausse du produit des impôts locaux, malgré la stabilité des taux, due au coefficient de revalorisation appliqué par l'Etat.

Ce poste est réparti comme suit :



Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation a diminué de 33,37%, compte tenu de la situation particulièrement atone du marché immobilier.

Taxe additionnelle aux droits de mutation		
Année	Montant	% variation
2014	80 025,28	
2015	116 443,55	45,51%
2016	123 241,23	5,84%
2017	139 517,19	13,21%
2018	151 682,33	8,72%
2019	153 387,10	1,12%
2020	184 036,29	19,98%
2021	203 511,45	10,58%
2022	232 533,15	14,26%
2023	154 928,75	-33,37%

- Au chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » les recettes ont été réalisées à 103,74 % des prévisions

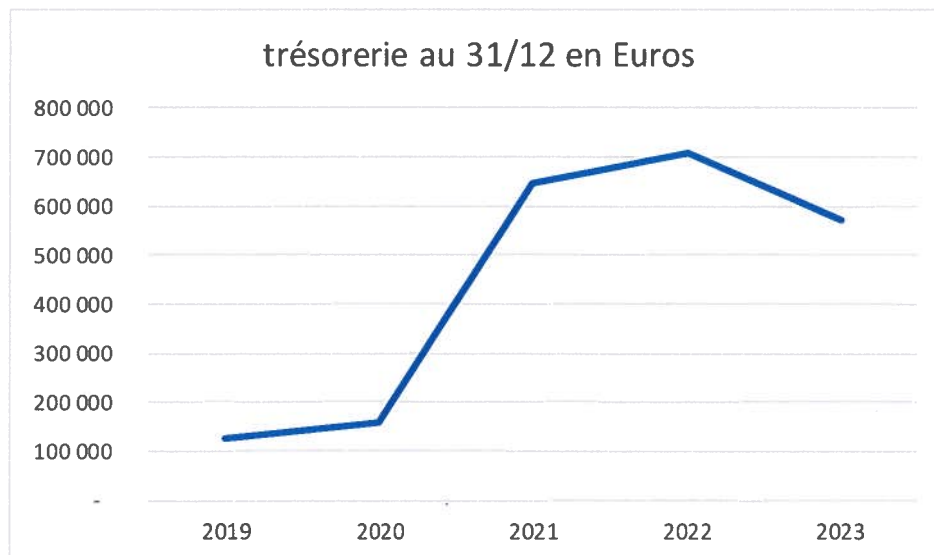


Les recettes liées à la DGF se maintiennent autour de 1,2 M€ depuis près de 11 ans ; on constate une diminution de 3,63% en 2023. Il faut cependant souligner que cette stagnation induit indiscutablement un manque à gagner important si l'on tient compte de l'inflation au cours de cette période que l'on peut estimer à 2 millions d'euros.

Année	Montant Perçu DGF	Variation %
2013	1 287 745,00 €	
2014	1 249 238,00 €	-2,99%
2015	1 189 261,00 €	-4,80%
2016	1 095 100,00 €	-7,92%
2017	1 180 649,00 €	7,81%
2018	1 195 334,00 €	1,24%
2019	1 130 183,00 €	-5,45%
2020	1 096 376,00 €	-2,99%
2021	1 114 134,00 €	1,62%
2022	1 302 970,00 €	16,95%
2023	1 255 652,00 €	-3,63%

LA TRESORERIE – LES RATIOS

Au 31/12/2023 la trésorerie de la commune s'élève à 572 239,04 €.



Evolution des ratios en euros :

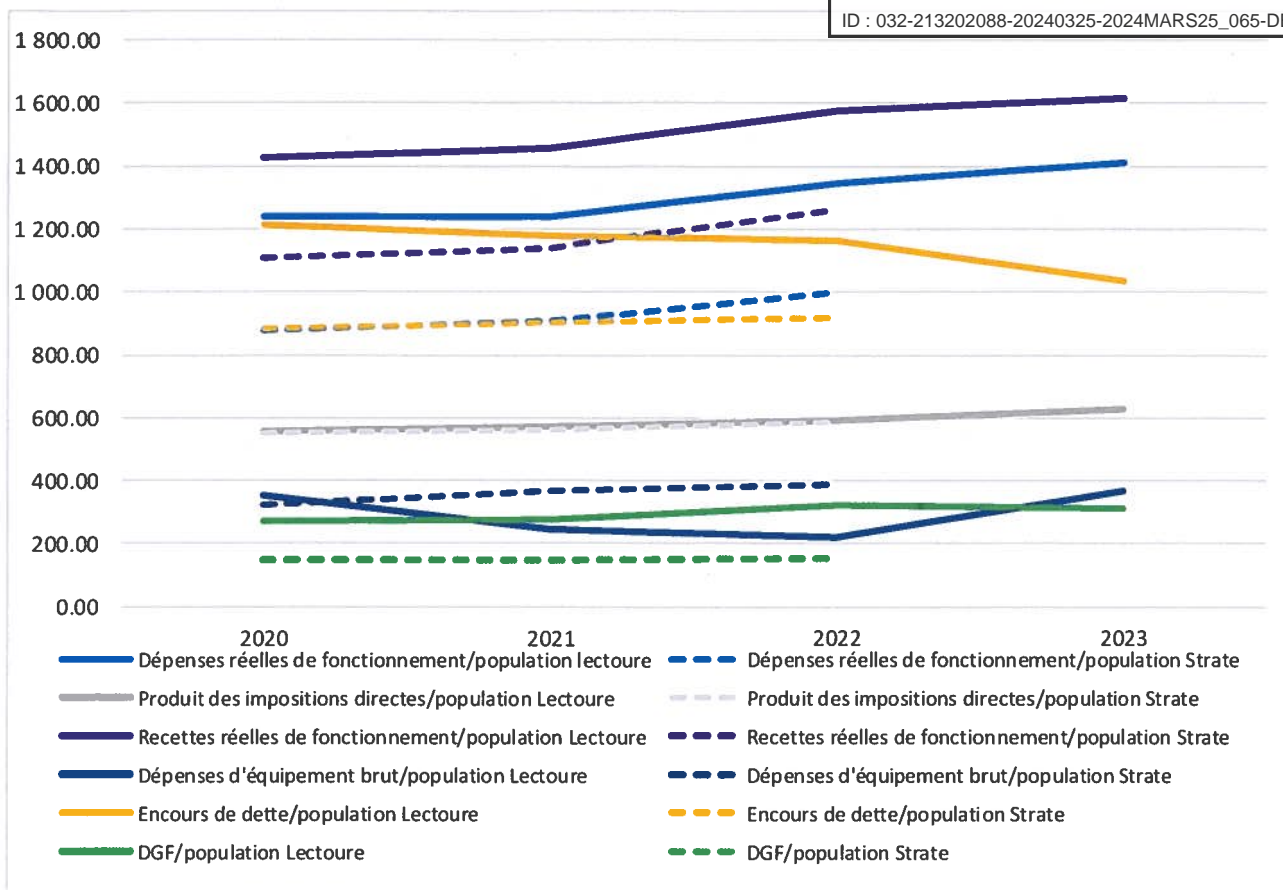
Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

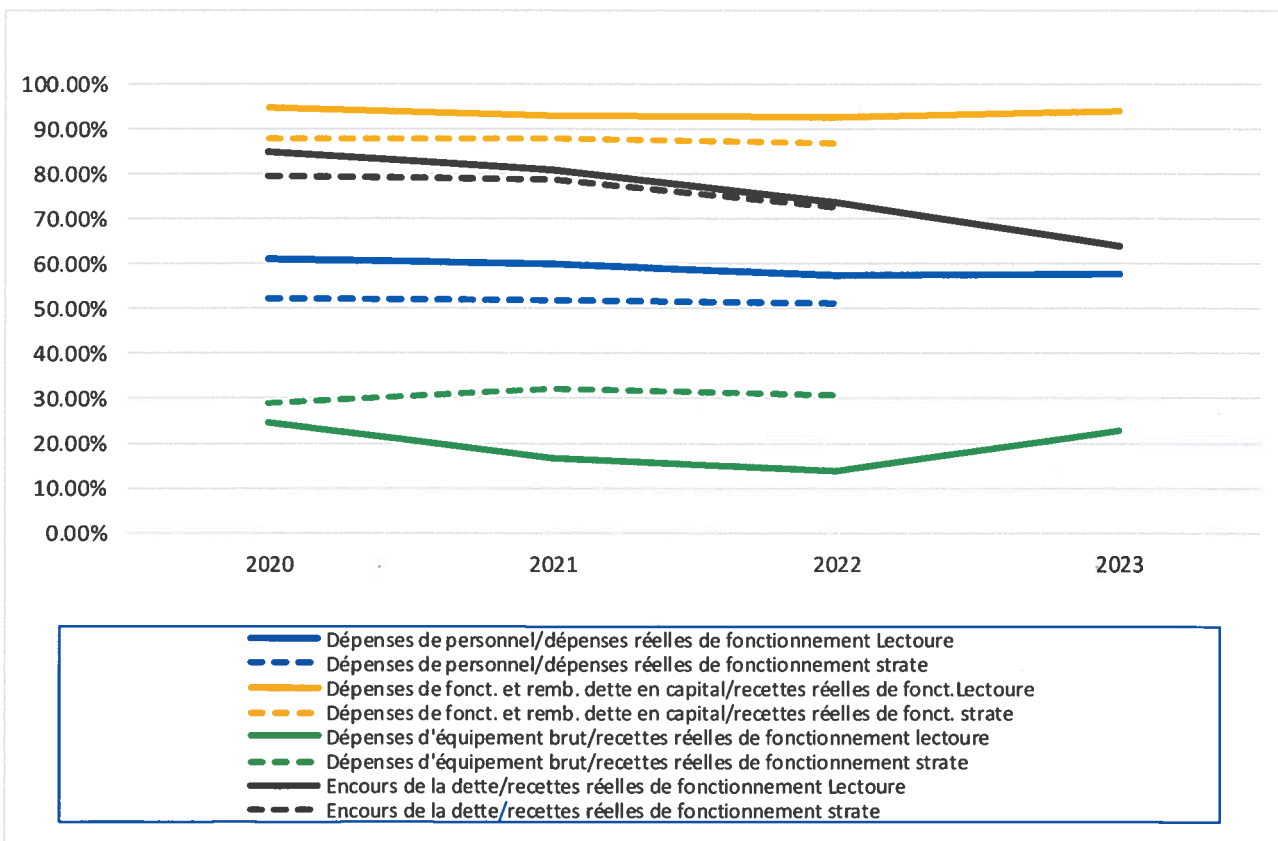
Publié le

S²LOW

ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_065-DE



Evolution des ratios en % :



On note que la commune présente un ratio plus élevé que la moyenne de la strate qu'il s'agisse des dépenses, des recettes de fonctionnement ou de l'encours de la dette. En revanche, le ratio de produit de la commune est inférieur à celui de la strate.

Toutefois, pour analyser ces ratios, il convient d'être prudent sur les comparaisons de ce type. Cela ne reflète pas forcément la réalité du territoire avec les différences de situation au niveau du territoire national, en termes de choix de gestion par exemple. De plus, le nombre d'habitants de la commune peut se situer sur la limite haute ou basse d'une strate.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées par le Trésorier Municipal du 1er janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire, en précisant que le compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Ghislain de FLAUJAC



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 29 MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 29 MARS 2024